

Le Conseil supérieur de l'éducation rend public le Rapport annuel de gestion 2018-2019

Québec, le 2 octobre 2019. — La présidente du Conseil supérieur de l'éducation, M^{me} Maryse Lassonde, est heureuse de rendre public le [Rapport annuel de gestion 2018-2019](#). Ce dernier a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Monsieur Jean-François Roberge.

Citations :

« Le rapport annuel de gestion est le reflet de la mise en œuvre du nouveau [Plan stratégique 2018-2022](#) dans lequel les orientations et les objectifs confirment la volonté du Conseil de devenir une autorité incontournable en matière d'éducation au Québec. Ce positionnement s'inscrit ainsi dans un contexte où le gouvernement du Québec accorde à l'éducation une priorité marquée. »

Maryse Lassonde, présidente du Conseil supérieur de l'éducation

L'exercice 2018-2019 est caractérisé par la volonté affirmée du Conseil d'être plus influent, de favoriser un plus grand rayonnement de ses travaux et de développer des partenariats stratégiques. À titre d'exemple, voici les principales réalisations :

- La rédaction et la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022. De nouveaux enjeux et des orientations innovantes guident le Conseil pour qu'il puisse exercer une plus grande influence auprès des instances décisionnelles et qu'il fasse mieux connaître ses activités et ses publications. Le Conseil entend aussi moderniser ses pratiques de gestion et de gouvernance.
- La diffusion d'une trousse composée d'outils de transfert facilitant l'appropriation des contenus de l'avis intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*.
- La publication du Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2018-2019, intitulé *Évaluer pour que ça compte vraiment*, qui porte sur l'évaluation des apprentissages et qui a suscité une grande couverture médiatique.
- L'élaboration d'un nouveau partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Société et culture pour l'organisation du forum intitulé *La pertinence d'une meilleure collaboration nationale sur la recherche en éducation : mieux servir la pratique*. De plus, le Conseil a collaboré avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec en tant que participant à la Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire. Ces collaborations contribuent au rayonnement de l'organisme dans le milieu de l'éducation.

À ces réalisations s'ajoutent l'arrivée d'une nouvelle présidente et d'une nouvelle secrétaire générale, la nomination de plusieurs membres de même que l'embauche de ressources additionnelles qui permettent au Conseil d'enrichir son expertise, d'accroître la recherche en enseignement supérieur, de favoriser les activités de transfert et d'ajouter un volet économique et quantitatif aux travaux d'analyse effectués.

« Force est de constater qu’une nouvelle ère s’amorce au sein du Conseil avec la réorganisation majeure de la structure organisationnelle, le remaniement des orientations de l’équipe permanente ainsi que la mise en œuvre d’un plan stratégique ambitieux, et j’en suis particulièrement fière. »

Maryse Lassonde, présidente du Conseil supérieur de l’éducation

Le Conseil supérieur de l’éducation :

- A été institué en 1964 en tant qu’organisme indépendant de consultation et de réflexion en vue du développement d’une vision globale et prospective de l’éducation;
- Conseille le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur et lui fait des recommandations sur toute question relative à l’éducation;
- Est constitué d’une table de 22 membres nommés par le gouvernement et issus du monde de l’éducation et d’autres secteurs d’activité de la société québécoise ainsi que d’une centaine de membres bénévoles siégeant à l’une des cinq commissions ou au Comité du rapport sur l’état et les besoins de l’éducation;
- Accomplit sa mission par l’exercice de trois actions : la recherche, les consultations et les délibérations.

Lien connexe :

[Rapport annuel de gestion 2018-2019 du Conseil supérieur de l’éducation](#)

– 30 –

Source :

Patricia Faucher
Conseillère aux communications
Conseil supérieur de l’éducation
Tél. : 418 643-8253 ou 418 571-1359
patricia.faucher@cse.gouv.qc.ca